Faut-il une meilleure protection légale des travailleurs âgés?

Autor(en): **Rein, Frédéric / Bayerdörfer, Pierre / Taddei, Marco**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Générations**

Band (Jahr): **- (2019)**

Heft 110

PDF erstellt am: **30.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-906044

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Faut-il une meilleure protection légale des travailleurs âgés ?

Passé 50 ans, garder ou retrouver du travail devient souvent un véritable parcours du combattant. Doit-on mettre en place de nouveaux mécanismes pour faire évoluer la situation ?

« Si rien ne change, nous foncerons droit dans le mur »

PIERRE BAYERDÖRFER, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION WORKFAIR 50+

« L'emploi des seniors est une priorité, mais les propositions émises coûteraient trop cher »

MARCO TADDEI, RESPONSABLE ROMAND À L'UNION PATRONALE SUISSE (UPS)

Que préconisez-vous pour assurer l'avenir des 50 ans et plus sur le marché du travail ?

Notre initiative propose de remplacer le taux progressif de la LPP, qui est un frein financier à l'engagement des seniors, par un taux linéaire identique pour tous. Il faudrait aussi mettre en place un système de bonus favorable aux entreprises qui ne remplacent pas les plus de 50 ans par des jeunes. Nous souhaitons en outre que les Offices régionaux de placement (ORP) soient mieux adaptés à la situation des plus de 50 ans, notamment avec un meilleur coaching. Il faudrait d'ailleurs qu'un ORP 2, où un revenu minimum de 3000 francs serait assuré, soit créé pour cette frange de la population.

Mais comment financer ces diverses mesures ?

On nous a rétorqué qu'un taux LPP unique coûterait un milliard de francs par an. Même si cela devait être le cas, ce n'est que 0,0015% du budget de la Confédération !

L'association romande 50etplus propose d'inscrire dans la loi une « rente-pont » pour les chômeurs en fin de droit…

C'est légitime, d'autant que, dans le canton de Vaud, cela semble bien fonctionner.

Quels sont vos soutiens politiques ?

Ce serait bien que la gauche soit unie derrière ce projet, puis trouve des appuis au centre. On a aussi quelques rares relais à droite.

Va-t-on dans le mur si on ne change rien ?

Clairement. Le nombre de personnes de plus de 50 ans à l'aide sociale a doublé en dix ans pour atteindre 60 000 personnes. Et c'est sans compter les 40 000 Helvètes supplémentaires qui se retrouvent en dehors du système, car ils ne peuvent pas être au social avant d'avoir dépensé leur fortune.

Plusieurs initiatives ont été lancées afin de soutenir les plus de 55 ans sur le marché de l'emploi. Les soutenez-vous ?

L'UPS se montre très réservée envers l'initiative populaire lancée par Workfair 50+, qui préconise d'harmoniser le taux de cotisations LPP, car cela engendrerait des coûts colossaux, estimés à 1 milliard de francs par année pendant vingt ans, sans pour autant contribuer à améliorer fondamentalement les perspectives d'emploi des seniors, davantage liées aux compétences et au profil du candidat.

On évoque l'inscription dans la Constitution d'une « rente-pont » pour les chômeurs en fin de droit…

Cette proposition impliquerait un report de charges considérable de l'aide sociale cantonale vers l'assurance chômage (AC). Le financement de l'AC étant assuré par les salariés et les employeurs, ce transfert renchérirait le coût du travail.

Un senior au chômage coûte cher à la société et à l'individu. Quelle solution préconisez-vous ?

L'emploi des seniors est une priorité de l'UPS, qui a défini deux axes d'intervention : l'encouragement de la formation continue et la sensibilisation des employeurs aux atouts des travailleurs âgés. Ces derniers doivent souvent faire face à des préjugés (manque de flexibilité et de créativité) qui nuisent à leur embauche.

Comment vous engagez-vous concrètement ?

Lors de la dernière Conférence nationale sur le thème des travailleurs âgés, les représentants de l'UPS ont lancé un appel pour mettre fin aux stéréotypes négatifs à l'égard des actifs âgés. Notre association émet aussi des recommandations, afin d'encourager la formation continue dans les entreprises.

FRÉDÉRIC REIN

DR